Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA12 26 0070

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution (CA12 26 0070) lors de sa séance tenue le 12 mars 2012, relativement à un projet particulier autorisant :

- Le morcellement du lot 1 360 279 du cadastre du Québec (5345, boulevard de l'Assomption) afin de céder un lot au propriétaire voisin permettant le réaménagement de l'unité de soins de l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de résolution le 2 avril 2012 à 17 h, au 5650, rue D'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le premier projet de résolution CA12 26 0070 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone 0608, de même que les zones qui lui sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de cette zone est délimité par le plan figurant ci-dessous :

Le premier projet de résolution CA12 26 0070 ainsi que l'illustration des zones visées et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 20 mars 2012

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

4357000